



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 avril 2018

CNP Patrimoine remporte l'Oscar de l'innovation pour Flexi G

CNP Patrimoine, l'activité épargne patrimoniale de CNP Assurances, s'est distinguée lors de la 33^{ème} cérémonie des Oscars organisée par Gestion de Fortune avec son offre Flexi G qui a remporté l'Oscar de l'innovation.

Lancée en début d'année 2018 par CNP Patrimoine, l'option Flexi G permet à l'ensemble des partenaires de CNP Patrimoine (banques privées, plateformes de CGPI, family offices et sociétés de gestion) de proposer à leurs clients une gestion dynamique de la poche en unités de compte (UC) de leur contrat d'assurance vie ou de capitalisation tout en bénéficiant de la protection de leur capital à l'échéance choisie.

Flexi G fait évoluer la gamme Flexi Sérénité de CNP Patrimoine en permettant aux clients de bénéficier, en plus de la protection du capital, d'une poche UC confiée à un gérant professionnel. Rappelons que la gamme Flexi Sérénité offre une protection de 95% à 100% du capital investi (brut des frais de gestion du contrat et des prélèvements sociaux), même placé jusqu'à 50% en unités de compte. D'abord créée en 2015 sous le nom Quattro Sérénité pour offrir une protection de capital au terme de quatre ans, l'option est ensuite devenue Flexi Sérénité en 2016 afin de donner le choix de l'échéance et du niveau de protection. L'option Flexi G associe désormais la dynamique des marchés à la sécurité de l'investissement global.

« Nous sommes heureux que le caractère innovant de cette option, combinaison optimale entre recherche de performance et sécurité, soit ainsi reconnu. Nous tenons à partager cet Oscar de l'innovation avec nos partenaires, et en particulier avec BPE, premier à avoir lancé cette nouvelle formule. C'est en écoutant les attentes de leurs clients qui souhaitent une gestion plus active des UC afin de profiter au mieux des performances des marchés financiers que cette innovation a été élaborée. Ce trophée matérialise notre volonté constante depuis 4 ans d'accompagner les acteurs de la gestion de patrimoine ainsi que leurs clients au travers de solutions d'assurance différenciantes » commentent Marine de Bouchony et François Guilgot, directeurs de CNP Patrimoine.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 millions d'euros en 2017. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur-mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Retrouver toute l'actualité de CNP Assurances sur [@CNP_Assurances](#) ou sur le site : www.cnp.fr

Contacts Presse

CNP Assurances

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :

